



Commune de Sécheval -Mairie

Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan

130.000 habitants
65 communes

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 17 – 9 juillet 2015

L'OFFICE COMMUNAUTAIRE DU TOURISME INSTALLE

Lise.Girondelot@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

L'Assemblée générale constitutive de l'office communautaire du tourisme s'est tenue le 8 juillet à Sedan.

A la Présidence de l'office communautaire, le Conseil d'administration a élu Madame Raymonde MAHUT Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération.

Place désormais à la préparation du plan stratégique et du « business plan ».

LA FORTE PARTICIPATION DES AGENTS COMMUNAUTAIRES

A LA CONSULTATION SUR L'ACTION SOCIALE

Vincent.Chaumont@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Le 6 juillet dernier, en présence de cinq agents représentant des organisations syndicales représentatives du personnel, a eu lieu le dépouillement du vote relatif à la consultation sur les modalités de mise en œuvre de l'action sociale de la communauté d'agglomération au bénéfice de ses agents.

La proposition de conventionner avec le CNAS et de créer une amicale sous forme associative est passée avec 87.5% des voix, et un taux de participation de 40.5%.

Place désormais à la rédaction des statuts de l'association.

LA MUTUALISATION DES SERVICES : DEUX NOUVEAUX DANS LA FAMILLE !

Jean-Marc.Roscigni@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Deux nouvelles conventions de mutualisation ont été signées le 7 juillet dernier : pour la communication désormais mutualisée entre la communauté d'agglomération et la commune de Charleville-Mézières, et pour les instructions des autorisations d'urbanisme.

A la recherche d'un partenariat équilibré, la communauté d'agglomération apportera 6 postes sur les 16 du pôle communautaire d'instruction des autorisations d'urbanisme et 2 sur les 10 de la communication.

Le tout par redéploiement.

ADS : DEJA TRENTE CONVENTIONS SIGNEES ENTRE LA COMMUNAUTE ET LES COMMUNES MEMBRES

Olivier.Gilles@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Patrick.Mari@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Les maires ont répondu présents dès le 7 juillet pour une séance officielle de signature des conventions permettant l'intervention du pôle communautaire d'instruction des autorisations d'urbanisme sur leur territoire communal dans les mêmes conditions que précédemment avec l'Etat.

LA COLLECTE DES DECHETS VERTS A LA DEMANDE POUR LES PERSONNES AGEES

DE PLUS DE 75 ANS ET LES PERSONNES HANDICAPEES : CA DEMARRE !

Eric.Picart@ca-charleville-mezieres-sedan.fr

Déjà des premiers usagers inscrits suite à l'appel au numéro dédié 03.24.29.80.53.

Pour l'heure des appels en provenance de Charleville-Mézières et Nouzonville.

Un préalable : la signature de la convention entre la communauté et la commune de résidence de l'utilisateur.